

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00633

Numéro SIREN : 530 807 197

Nom ou dénomination : AR INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2021 sous le numéro de dépôt 14497

AR INVESTISSEMENT

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège Social : Le Domaine de la Gratiane
1, rue Frédéric Chopin
13320 BOUC BEL AIR
RCS AIX-EN-PROVENCE
SIREN N° 530 807 197

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET

ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2020

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' shape with a loop and a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise : AR INVESTISSEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 1 RUE FREDERIC CHOPIN		13320 BOUC BEL AIR		
Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 53080719700039		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le 31122020		
		N-1 31122019		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
	Fonds commercial (1) AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU		
Immobilisations en cours AV	AW			
Avances et acomptes AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV	1 215 825 1 114 625	
	Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG		
	Autres immobilisations financières* BH	BI		
	TOTAL (II) BJ	BK	1 215 825 1 114 625	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS		
Marchandises BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY		
Autres créances (3) BZ		CA	3 635 482 3 220 417	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE	
Disponibilités CF	CG	759 117 612 663		
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		
	TOTAL (III) CJ	CK	4 394 599 3 833 080	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	5 610 424 4 947 705	
	Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
	Clause de réserve de propriété *	Immobilités :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : AR INVESTISSEMENT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	4 291 018	3 675 876
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	897 565	965 142
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 298 583	4 751 018
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	75 809	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	75 809	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	795	1 081
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	206 482	184 812
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 960	10 370
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 345	175
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	450	250
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	236 032	196 688	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 610 424	4 947 705	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	236 032	196 688
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AR INVESTISSEMENT

Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	175	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	175	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	12 569	12 682
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		175
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA		
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	12 569	12 857
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(12 394)	(12 857)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	27 780	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	950 475	950 475
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	28 143	29 836
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		992
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	978 618	981 302
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 326	2 510
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 326	2 510
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	977 293	978 792	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	992 679	965 935	

Désignation de l'entreprise : AR INVESTISSEMENT		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	50
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	50
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	793
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	50
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	75 809
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	843
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(793)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	19 305
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	981 352
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 210
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	965 142
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
PROVISION POUR RISQUES FILLIALES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		75 809	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Charges à payer	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	9
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 610 423.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 897 565.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société n'a été que peu impactée par les événements sanitaires de l'année 2020.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	1 000			1 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	795
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 600
Total	10 395

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 863 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 863 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

Le 21/12/2015, la société a abandonné un montant de 36 563 euros de compte courant au profit de sa filiale SAS BASTIDE DES SENS avec clause de retour à meilleure fortune.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAM IMMOBILIER	5 353 753	90.00	1 629 299
- ACOBAT	170 609	100.00	70 609
- BASTIDE DES SENS	68 146	100.00	75 609
- LMJ	3 000	33.00	
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCI CHALET 33		33.33	
- CENTRE DE VIE	6 481	20.00	29 231
- SCI SECRET URBAIN		10.00	
- SCI BASTIDE DE LA GRATIANE		23.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PROVISION POUR RISQUE FILLIALES	75 809	
Total	75 809	

AR INVESTISSEMENT

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège Social : Le Domaine de la Gratiane
1, rue Frédéric Chopin
13320 BOUC BEL AIR
RCS AIX-EN-PROVENCE
SIREN N° 530 807 197

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2021

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION - Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 897.565 Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « Autres réserves » 547.565 Euros
- Dividendes 350.000 Euros

Total égal au bénéfice net comptable **897.565 Euros**

Le dividende unitaire s'élèvera ainsi à 350 Euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 septembre 2021.

Ce dividende de 350.000 Euros est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Rappel des dividendes distribués :

- Exercice clos le 31 décembre 2019 : 350.000 Euros éligibles à l'abattement de 40 %.
- Exercice clos le 31 décembre 2018 : 350.000 Euros éligibles à l'abattement de 40 %.
- Exercice clos le 31 décembre 2017 : Néant

Le Président



Sud Audit Consulting

Société d'Expertise Comptable
Et de Commissariat aux Comptes

Villa Moreau
16, Rue Irma Moreau
13100 Aix-en-Provence
Tél : +33 (0) 442 692 818
sudauditconsulting@coffre.com

S.A.S au capital
De 50.000 €
RCS Aix-en-Provence
791 778 848
Siret : 791 778 848 00022
N° TVA : FR 71 791 778 848

Inscrit au Tableau de l'ordre des
Experts-Comptables Région Marseille PACA
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires Aux Comptes d'Aix-Bastia

AR INVESTISSEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 euros

RCS Aix 530 807 197
Le Domaine de la Gratiane
1 rue Frédéric Chopin
13320-BOUC BEL AIR

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

A l'assemblée générale de la société AR Investissement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Société Ar Investissement** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Société Ar Investissement** à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que

les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le paragraphe « Titres immobilisés », de l'annexe des comptes sociaux expose les règles et méthodes d'évaluation des Titres de Participation. Nos travaux ont consisté à examiner, les données et hypothèses retenues, la documentation fournie ainsi que les évaluations qui en résultent. Nous nous sommes assurés du caractère approprié de l'information donnée dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

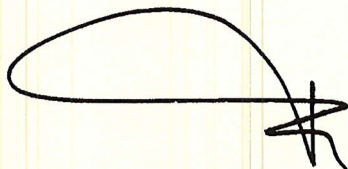
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à Aix-en-Provence, le 11 juin 2021.

Sud Audit Consulting
Commissaire aux Comptes
André COFFRE.



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AR INVESTISSEMENT

1 RUE FREDERIC CHOPIN
LE DOMAINE DE LA GRATIANE
13320 BOUC BEL AIR

COMPTES ANNUELS

SARL GRISONI GENOT LOISEL ASSOCIEES
11 IMPASSE DU JASMIN ETOILE
LE JARDIN DES ESSENCES
13320 BOUC BEL AIR
04 42 91 06 55

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 215 825		1 215 825	1 114 625	101 200	9.08
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 215 825		1 215 825	1 114 625	101 200	9.08
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	3 635 482		3 635 482	3 220 417	415 065	12.89
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	759 117		759 117	612 663	146 453	23.90
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	4 394 599		4 394 599	3 833 080	561 518	14.65
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 610 424		5 610 424	4 947 705	662 718	13.39

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000		100 000			
	Réserves						
	Réserve légale	10 000		10 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	4 291 018		3 675 876		615 142	16.73
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	897 565		965 142		67 577	7.00
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	5 298 583		4 751 018		547 565	11.53
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTES (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges	75 809				75 809	
	Total III	75 809				75 809	
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	795		1 081		286	26.43
	Emprunts et dettes financières diverses	206 482		184 812		21 670	11.73
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 960		10 370		410	3.95
	Dettes fiscales et sociales	18 345		175		18 170	NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	450		250		200	80.00
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	236 032		196 688		39 345	20.00
	Ecart de conversion passif (V)						

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

236 032196 688

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202012			Exercice N-131/12/201912		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			175			175	
Total des Produits d'exploitation (I)			175			175	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			12 569	12 682		113	0.89
Impôts, taxes et versements assimilés				175		175	100.00
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			12 569	12 857		288	2.24
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			12 394	12 857		464	3.61
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			27 780			27 780	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	950	475	950	475		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	28	143	29	836	1 692	5.67
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				992	992	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	978	618	981	302	2 684	0.27
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1	326	2	510	1 184	47.19
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1	326	2	510	1 184	47.19
2. Résultat financier (V-VI)	977	293	978	792	1 499	0.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	992	679	965	935	26 744	2.77
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				50	50	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				50	50	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				793	793	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				50	50	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	75	809			75 809	
Total VIII	75	809		843	74 966	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	75	809		793	75 016	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	19	305			19 305	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 006	574	981	352	25 221	2.57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	109	008	16	210	92 798	572.47
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	897	565	965	142	67 577	7.00

AR INVESTISSEMENT

1 RUE FREDERIC CHOPIN
LE DOMAINE DE LA GRATIANE
13320 BOUC BEL AIR

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

SARL GRISONI GENOT LOISEL ASSOCIEES
11 IMPASSE DU JASMIN ETOILE
LE JARDIN DES ESSENCES
13320 BOUC BEL AIR
04 42 91 06 55

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Charges à payer	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	9
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 610 423.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 897 565.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société n'a été que peu impactée par les événements sanitaires de l'année 2020.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	1 000			1 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	795
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 600
Total	10 395

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 863 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 863 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

Le 21/12/2015, la société a abandonné un montant de 36 563 euros de compte courant au profit de sa filiale SAS BASTIDE DES SENS avec clause de retour à meilleure fortune.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAM IMMOBILIER	5 353 753	90.00	1 629 299
- ACOBAT	170 609	100.00	70 609
- BASTIDE DES SENS	68 146	100.00	75 609
- LMJ	3 000	33.00	
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCI CHALET 33		33.33	
- CENTRE DE VIE	6 481	20.00	29 231
- SCI SECRET URBAIN		10.00	
- SCI BASTIDE DE LA GRATIANE		23.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PROVISION POUR RISQUE FILLIALES	75 809	
Total	75 809	